

I. QU'EST-CE QU'UN RISQUE MAJEUR ?

Le risque majeur est la possibilité d'un événement d'origine naturelle ou anthropique (qui résulte de l'action de l'homme), dont les effets peuvent mettre en jeu un grand nombre de personnes, occasionner des dommages importants et dépasser les capacités de réaction de la société.

ALEA : Possibilité de l'apparition d'un phénomène ou événement résultant de facteurs ou de processus qui échappent, au moins en partie, à l'homme.



Fig.1 : l'aléa

ENJEU : Ensemble des personnes et des biens (ayant une valeur monétaire ou non monétaire) pouvant être affectés par un phénomène naturel ou des activités humaines.

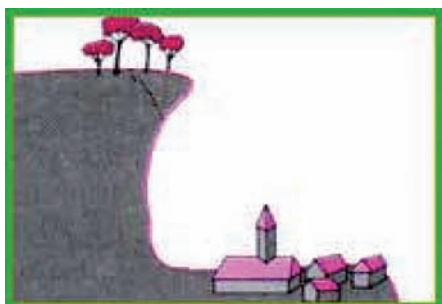


Fig.2 : les enjeux

RISQUE : Combinaison d'enjeux soumis à un aléa.



Fig.3 : le risque majeur

ALEA + ENJEUX = RISQUE MAJEUR.

Un événement potentiellement dangereux ALEA (fig.1) n'est un RISQUE MAJEUR (fig.3) que s'il s'applique à une zone où des ENJEUX humains, économiques ou environnementaux (fig.2) sont en présence.

Deux critères caractérisent un risque majeur :

X Une faible fréquence : l'homme et la société peuvent être d'autant plus enclins à l'ignorer que les catastrophes sont peu fréquentes.

X Une énorme gravité : nombreuses victimes, dommages importants aux biens et à l'environnement.

D'une manière générale le risque majeur se caractérise par de nombreuses victimes, un coût important de dégâts matériels, des impacts sur l'environnement : la vulnérabilité mesure ces conséquences.